

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 71 (1962)
Heft: 4

Artikel: La Croix-Rouge assure l'organisation du rapatriement et le contrôle sanitaire des réfugiés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CROIX-ROUGE ASSURE L'ORGANISATION DU RAPATRIEMENT ET LE CONTRÔLE SANITAIRE DES RÉFUGIÉS

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés demandait au début d'avril à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge d'assurer le recrutement d'au moins dix équipes médicales chargées de contrôler l'état sanitaire des réfugiés algériens se trouvant actuellement en Tunisie et au Maroc. Ces équipes, formées d'un médecin et de deux infirmières, seraient chargées de contrôler l'état sanitaire des réfugiés aux différents points de passage prévus aux frontières tunisiennes et marocaines pour leur retour.

Un appel, douze équipes

Un appel lancé aux Sociétés nationales de la Croix-, du Croissant- et du Lion et Soleil-Rouges recevait prompt réponse: le Canada (deux équipes), la République Arabe Unie, la Suède, la Suisse, la Yougoslavie, puis le Danemark, la Turquie, la Norvège, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Iran (1 équipe chacune) avaient annoncé l'envoi de 12 équipes médicales. A celles-ci s'adjoindrait l'équipe du « Rädä Barnen » suédois, déjà sur place au Maroc, et qui travaillerait dès lors sous l'égide de la Ligue également. Ces 13 équipes prodigueront les soins médicaux aux réfugiés dans les centres de départ en Tunisie et au Maroc et assureront le contrôle sanitaire des rapatriés aux points de passage frontière fixés par la Commission tripartite. Elles contribueront également aux soins médicaux assurés par les autorités compétentes et par la Croix-Rouge française dans les lieux de réinstallation.

L'organisation du rapatriement:

15 000 tentes nécessaires

A mi-avril, le directeur du Bureau des secours de la Ligue, M. J.-P. Robert-Tissot, et le délégué de la Ligue pour l'Algérie, M. A.-E. Reinhard, responsable depuis trois ans des opérations de secours pour les réfugiés algériens au Maroc, étudiaient à Tunis avec le prince Sadruddin Aga Khan, Haut-commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés, Dr Hamidou, délégué des Affaires sociales de l'Exécutif provisoire algérien et les autorités compétentes, l'organisation du rapatriement.

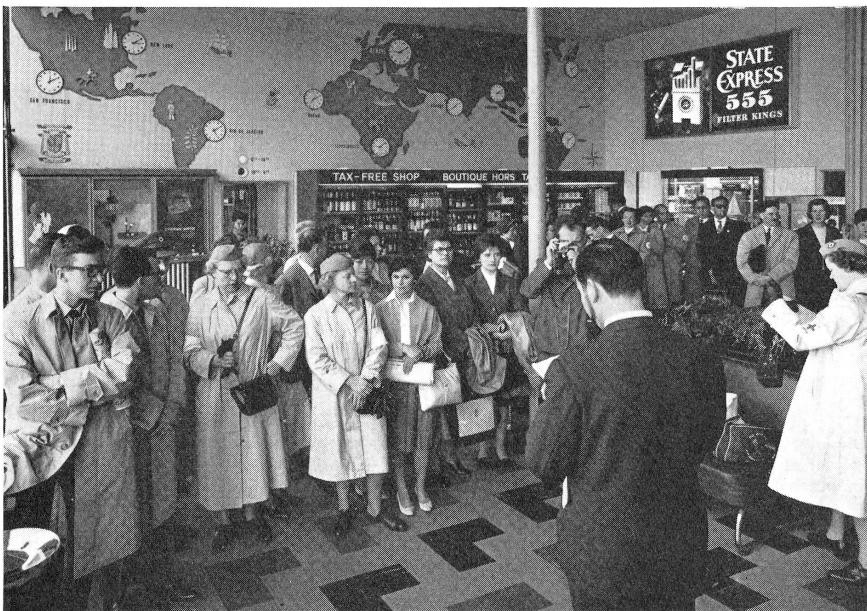
A leur retour à Genève, les délégués de la Ligue rendaient compte du besoin urgent qu'il y avait de plusieurs milliers de tentes destinées à offrir un abri provisoire aux réfugiés algériens rentrant dans leur pays et dont les logis n'étaient plus habitables. Le rapatriement dépendait de l'obtention de ces tentes qui devaient être disponibles au début de mai.

La Ligue lançait le 19 avril un appel urgent à un certain nombre de Sociétés nationales, leur demandant de fournir 15 000 tentes du type familial, pouvant abriter huit personnes en moyenne. Ces tentes seraient offertes, ou achetées au nom de la Ligue avec les fonds reçus dans le cadre de l'opération de rapatriement des réfugiés algériens. Le Haut-commissaire pour les réfugiés adressait un appel similaire aux pays membres de son Comité exécutif. Pour contribuer à l'achat de ces tentes le Conseil fédéral a décidé de mettre une somme de 75 000 francs à la disposition de la Croix-Rouge suisse.



L'équipe suisse avant son embarquement pour la Tunisie. Elle est composée du Dr François Vuilliet, de Lausanne, de Mlles Thérèse Leuenberger et Annaliese Gut, infirmières, et de M. Hans Schär, de Berne. Deux officiers experts en transports, MM. Roberto Neukomm et Jean-Jacques Furrer, de Thoune, leur ont été adjoints également.

(Photo J. Zbinden/Ligue)



Dans le hall de départ de l'aéroport de Cointrin, les équipes médicales de la Croix- et du Croissant-Rouge attendent l'heure de l'envoi
(Photos Jean Zbinden/Ligue)

Les équipes médicales ont quitté Genève le 4 mai

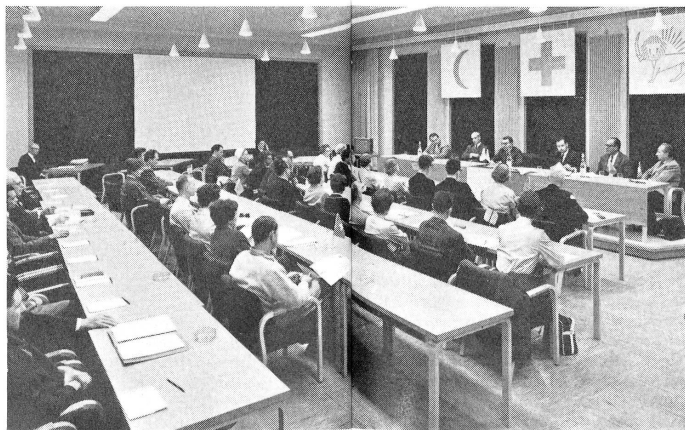
Trente-trois médecins et infirmières composant les dix premières équipes médicales chargées d'assurer le contrôle sanitaire des quelque 250 000 réfugiés algériens devant regagner leur pays ont quitté Cointrin le 4 mai au bord d'un avion de la « Balair ». L'appareil avait été affrété par le Haut-commissariat et la Ligue. Les équipes tchèque et iranienne doivent suivre.

Chaque équipe était dotée d'environ deux cent cinquante kilos de produits pharmaceutiques et chirurgicaux fournis par la Ligue et qui permettront au personnel médical et infirmier d'assurer de façon autonome pendant une certaine période les soins courants à de nombreux réfugiés. L'avion suisse a déposé à Oujda et à Tunis les équipes affectées respectivement au contrôle de la frontière algéro-marocaine et algéro-tunisienne. C'est à cette dernière qu'est affectée l'équipe suisse, ainsi que celles canadiennes, danoise, turque et yougoslave; les équipes de la République Arabe Unie, de Norvège, de Pologne et de Suède allant travailler à celle du Maroc. En plus d'un médecin et de deux infirmières, l'équipe suisse comprend deux spécialistes en matière de transports et deux administrateurs.

Le rapatriement a commencé le 10 mai

Dès leur arrivée, les équipes croix-rouge ont pris leurs postes. Un premier convoi de réfugiés algériens au Maroc quittait Oujda le 10 mai à 11 heures par voie ferrée. Il comprenait 193 personnes, en général des adultes et des vieillards, qui ont pris place dans le

train spécial qui devait les conduire en Algérie. Des responsables de la Croix-Rouge internationale, des Croissants-Rouges du Maroc et d'Algérie, du Radda Barnen suédois assistaient avec de nombreuses notabilités à ce premier départ.



Dernières instructions au siège de la Ligue à Genève. Sur l'estrade, de gauche à droite, le prince Aga Khan, M. F. Schnyder, Haut-commissaire pour les réfugiés, et MM. Nedim Abut, Robert-Tissot et le Dr Hantcheff, de la Ligue



L'embarquement à Cointrin le 4 mai pour Oujda et Tunis

A Oujda, le 10 mai...

CETTE PETITE GARE OU IL NE SE PASSAIT JAMAIS RIEN

Le plus heureux de tous, ce matin-là, c'était bien le conducteur du train...

— Et pensez-donc, ...enfin, de nouveau des voyageurs à transporter... depuis le temps que je le conduis à vide mon train... Cela finissait par devenir triste...

La gare? Celle d'Oujda, petite ville de province, dans le nord de l'Orient marocain, à proximité de la frontière algérienne. Une ville de 160 000 habitants dont le

quart sont des réfugiés; une petite gare sans histoire, calme, calme, si calme, trop calme, qui ne vit que quelques heures par jour: le soir et le matin quand part et arrive le train de Casablanca.

C'était différent, bien sûr, avant la guerre.

La guerre qui dure depuis plus de sept ans.

Et puis, il y a encore le train d'Algérie qui depuis sept ans ne transporte plus de voyageurs.

Il n'en sera pas de même aujourd'hui: 193 touristes insolites vont y monter tout à l'heure: les premiers réfugiés algériens accueillis sur sol marocain autorisés à regagner leur patrie. Ce départ marque une date: les opérations de rapatriement des quelque 225 000 réfugiés algériens se trouvant au Maroc et en Tunisie est entrée dans sa phase active. Nous sommes le 10 mai.

A vrai dire, on en parlait depuis quelque temps déjà de ce rapatriement imminent qui allait commencer. « Radio-trottoirs », le plus sûr et le plus rapide moyen d'information en usage au pays du Prophète avait transmis et porté la nouvelle partout à la ronde: dans chaque quartier d'Oujda, dans les villages voisins, sous les tentes perdues dans la campagne: ce sera pour le 10, ou pour le 20, éventuellement pour le mois prochain, mais pour bientôt en tout cas.

On en parlait depuis le 19 mars, depuis que le cessez-le-feu en Algérie a fait renaître un immense espoir chez tous les réfugiés: la guerre est finie, le retour au pays possible!

Le rapatriement des réfugiés algériens s'opérera sous l'égide de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il s'agira d'une œuvre d'envergure et de longue haleine à laquelle les sociétés du Croissant-Rouge marocain, du Croissant-Rouge algérien, de la Croix-Rouge française collaboreront activement. En outre, plusieurs pays, dont la Suisse, ont d'ores et déjà promis le